

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
 Nom du produit : ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr  
 Code du produit : 1113/57gr

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public  
 Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs  
 Utilisation de la substance/mélange : Epoxyde durcisseur

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ATMOS SAS  
 Zone d'Activités Les Portes du Vexin 74, Chemin de la Chapelle Saint Antoine  
 95300 ENNERY - France  
 T (33) 01 30 30 03 00 - F (33) 01 30 30 01 35  
[atmos@atmosani.com](mailto:atmos@atmosani.com) - [www.atmosani.com](http://www.atmosani.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 33 1 45 42 59 59

| Pays   | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence  | Commentaire |
|--------|-------------------|---------|-------------------|-------------|
| France | ORFILA            |         | +33 1 45 42 59 59 |             |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 H315  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319  
 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317  
 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 H412  
 Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

|  |  |
|--|--|
| Composants dangereux                         | : produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ )  |
| Mentions de danger (CLP)                     | : H315 - Provoque une irritation cutanée.<br>H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.<br>H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.   |
| Conseils de prudence (CLP)                   | : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.<br>P102 - Tenir hors de portée des enfants.<br>P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.<br>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.<br>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. |
| Phrases EUH                                  | : EUH205 - Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.   |
| Fermeture de sécurité pour enfants           | : Non applicable   |
| Indications de danger détectables au toucher | : Non applicable   |

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom   | Identificateur de produit  | %          | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]                                  |
|---|--|------------|--|
| produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ ) | (N° CAS) 25068-38-6<br>(N° CE) 500-033-5<br>(N° Index) 603-074-00-8<br>(N° REACH) 01-2119456619-26 | 10 – 25    | Eye Irrit. 2, H319<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Chronic 2, H411 |
| 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol   | (N° CAS) 90-72-2<br>(N° CE) 202-013-9<br>(N° Index) 603-069-00-0<br>(N° REACH) 01-2119560597-27    | $\leq 2,5$ | Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Eye Irrit. 2, H319<br>Skin Irrit. 2, H315                     |

### Limites de concentration spécifiques:

| Nom   | Identificateur de produit  | Limites de concentration spécifiques  |
|---|--|---|
| produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ ) | (N° CAS) 25068-38-6<br>(N° CE) 500-033-5<br>(N° Index) 603-074-00-8<br>(N° REACH) 01-2119456619-26 | ( $5 \leq C < 100$ ) Eye Irrit. 2, H319<br>( $5 \leq C < 100$ ) Skin Irrit. 2, H315 |

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.                        |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| Premiers soins après ingestion        | : Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|   |  |
|---|--|
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Symptômes/effets après contact oculaire     | : Irritation des yeux.                             |
| Symptômes/effets après ingestion            | : Douleurs abdominales, nausées. Vomissements.     |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.                    |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|   |   |
|---|---|
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. |
|---|---|

### 5.3. Conseils aux pompiers

|   |  |
|---|--|
| Mesures de précaution contre l'incendie | : Évacuer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.   |
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. |
| Protection en cas d'incendie            | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.   |

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                   |  |
|-------------------|--|
| Mesures générales | : Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
|-------------------|--|

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.               |
| Procédures d'urgence     | : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |

#### 6.1.2. Pour les secouristes

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Équipement de protection | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". |
|--------------------------|--|

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Procédés de nettoyage | : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple sable, diatomite, neutralisant d'acide ou liant universel). |
| Autres informations   | : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.  |

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du gel. Protéger du rayonnement solaire. Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Produits incompatibles : Acides forts. Agent oxydant. Bases fortes.
- Matières incompatibles : Rayons directs du soleil. Sources d'inflammation.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

| Protection des mains:   |                             |                   |                |             |            |
|---|-----------------------------|-------------------|----------------|-------------|------------|
| Gants de protection. Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Dans la mesure où le produit est constitué de plusieurs substances, la durabilité du matériau des gants ne peut pas être estimée et doit être testée avant utilisation |                             |                   |                |             |            |
| Type  | Matériau                    | Perméation        | Epaisseur (mm) | Pénétration | Norme      |
| Gants   | Chlorure de polyvinyl (PVC) | 6 (> 480 minutes) |                |             | EN ISO 374 |

| Protection oculaire:     |              |                            |        |
|--------------------------|--------------|----------------------------|--------|
| Lunettes bien ajustables |              |                            |        |
| Type                     | Utilisation  | Caractéristiques           | Norme  |
| Lunettes de sécurité     | Gouttelettes | avec protections latérales | EN 166 |

| Protection de la peau et du corps:         |
|--|
| Porter un vêtement de protection approprié |

| Protection des voies respiratoires:   |
|---|
| En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié |

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| État physique  | : Liquide                           |
| Couleur  | : vert clair, blanc.                |
| Odeur  | : Aucune donnée disponible          |
| Seuil olfactif   | : Aucune donnée disponible          |
| pH   | : Aucune donnée disponible          |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible          |
| Point de fusion  | : Non applicable                    |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible          |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible          |
| Point d'éclair   | : > 100 °C                          |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible          |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible          |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Non applicable                    |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible          |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible          |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible          |
| Masse volumique  | : 2,5 g/cm <sup>3</sup> 20°C        |
| Solubilité   | : Difficilement soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)         | : Aucune donnée disponible          |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible          |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible          |
| Propriétés explosives                                  | : Aucune donnée disponible          |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible          |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible          |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réaction exothermique avec des résines époxy est possible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Acides. Bases fortes.

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

#### produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ ) (25068-38-6)

|                   |                                 |
|-------------------|---------------------------------|
| DL50 orale        | > 2000 mg/kg de poids corporel  |
| DL50 voie cutanée | > 23000 mg/kg de poids corporel |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ ) (25068-38-6)

|                                     |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| CL50 poisson 1                      | > 1 mg/l           |
| CE50 autres organismes aquatiques 1 | > 1 mg/l waterflea |
| CE50 autres organismes aquatiques 2 | 9,4 mg/l           |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|   |   |
|---|---|
| Méthodes de traitement des déchets                      | : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  |
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. |
| Ecologie - déchets                                      | : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.   |

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

| ADR   | IMDG           | IATA           | ADN            | RID            |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>14.1. Numéro ONU</b>                                   |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>        |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                           |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                 |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles            |                |                |                |                |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

#### Transport par voie fluviale

Non applicable

#### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

| Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH): |   |   |
|---|---|---|
| Code de référence   | Applicable sur  | Titre de l'entrée ou description  |
| 3(b)  | ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr ; produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ ) ; 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol | Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10 |
| 3(c)  | ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr ; produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre $\leq 700$ )   | Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1   |

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient pas des substances de l'Annexe XIV du Règlement REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

### RUBRIQUE 16: Autres informations

| Abréviations et acronymes: |   |
|----------------------------|---|
| ADN                        | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures |
| ADR                        | Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route                           |
| ETA                        | Estimation de la toxicité aiguë   |
| VLB                        | Valeur limite biologique  |
| N° CAS                     | Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service  |
| CLP                        | Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008                 |
| DMEL                       | Dose dérivée avec effet minimum   |
| DNEL                       | Dose dérivée sans effet   |
| EC50                       | Concentration médiane effective   |
| N° CE                      | Numéro de la Communauté européenne  |
| EN                         | Norme européenne  |
| IATA                       | Association internationale du transport aérien  |
| IMDG                       | Code maritime international des marchandises dangereuses  |
| CL50                       | Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)                               |
| LD50                       | Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)   |

# ATMOS MASTIC SPECIAL EVACUATIONS - 57gr

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

|       |   |
|-------|---|
| LOAEL | Dose minimale avec effet nocif observé  |
| NOAEC | Concentration sans effet nocif observé  |
| NOAEL | Dose sans effet nocif observé   |
| NOEC  | Concentration sans effet observé  |
| VLE   | Limite d'exposition professionnelle   |
| PBT   | Persistant, bioaccumulable et toxique   |
| PNEC  | Concentration(s) prédite(s) sans effet  |
| REACH | Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006 |
| RID   | Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer                       |
| FDS   | Fiche de données de sécurité  |
| vPvB  | Très persistant et très bioaccumulable  |
| WGK   | Classe de pollution des eaux  |

| Texte intégral des phrases H et EUH: |  |
|--------------------------------------|--|
| Acute Tox. 4 (Oral)                  | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4                                       |
| Aquatic Chronic 2                    | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2                 |
| Eye Irrit. 2                         | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2                          |
| Skin Irrit. 2                        | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2  |
| Skin Sens. 1                         | Sensibilisation cutanée, catégorie 1   |
| H302                                 | Nocif en cas d'ingestion.  |
| H315                                 | Provoque une irritation cutanée.   |
| H317                                 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| H319                                 | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H411                                 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412                                 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.   |
| EUH205                               | Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.          |

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.